

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00720190104864

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 3 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Madame la Sous-Préfète de Largentière

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

À Lachapelle s/s Aubenas le 4 janvier 2019

Monsieur Jean-Roger DURAND
LE PRESIDENT

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V00718084070001	Assistant d'enseignement artistique	Enseignant artistique (harpe) Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps non complet	MAIRIE DE PRIVAS 07000 Privas	01/09/2018	00720180823420
V00718084108001	Prof. d'enseign. artist. cl. normale	Professeur de musique (Formation Musicale) Plus de détail	Le nbre d'heures ne convient pas	Temps complet	MAIRIE DE PRIVAS 07000 Privas	01/09/2018	00720180823420
V00718118195001	Conseiller des APS	Directeur et coordinateur du service des sports Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	MAIRIE D AUBENAS 07202 Aubenas	26/11/2018	00720181127268